

Choses du Passé.

FRANCE.

Combat dans les rues de Paris, entre la populace et la force armée.

Extrait de l'ANSELME de 23 juillet 1848.
Boston, 12 juillet, 2 heures P. M.

Le Niagara, arrivé ce matin de Liverpool, d'où il est parti le 1er juillet, apporte des nouvelles qui confirment la dépêche télégraphique reçue par le Calédonia.

Les troubles de Paris ont commencé par quelque malentendu entre le Maire, Armand Marrast, et une députation de mécontents qui sont venus lui demander la commission des membres de la commission exécutive.

Dans la nuit du jeudi, 22 juin, des barricades furent élevées dans tout les quartiers de la ville. Les tambours battirent le rappel et la garde nationale prit les armes. Les insurgés s'emparèrent du faubourg St-Antoine et se mirent en marche sur l'Hôtel de Ville.

Le vendredi, 23, on commença à se battre : l'avantage resta dès le début aux insurgés. Lamartine sortit à cheval avec le général Cavaignac et son état-major, pour essayer de rétablir l'ordre.

L'éméute recevant des renforts, il fallut en venir à se servir de l'artillerie. Samedi, 24, l'Assemblée Nationale déclara sa permanence. La Commission exécutive résigna ses pouvoirs, et l'autorité suprême fut confiée au général Cavaignac, qui déclara Paris en état de siège.

On se battit dans les rues toute la journée du samedi, à cela près, d'un interval de repos causé par une violente averse accompagnée de tonnerre. Vers le soir, les troupes des départements se pressaient en masse dans les rues.

Dimanche, 15, le Président annonça à l'Assemblée Nationale, que le gouvernement avait étouffé l'insurrection sur la rive gauche de la Seine, et que le général avait donné aux insurgés de

la rive droite jusqu'à dix heures pour mettre bas les armes. Le combat continua cependant toute la journée.

Lundi, 26, le général Lamoricière entra dans Paris à la tête de nombreuses troupes, et après une résistance désespérée qui dura encore dix heures, l'éméute fut complètement réprimée, les insurgés ayant fui ou péri.

Mardi, 27, de nouveaux symptômes de désordres reparurent. Plus de 5,000 des insurgés ont été pris. Une commission a été nommée pour juger ceux qui ont été pris les armes à la main.

La dépêche télégraphique, dont nous traduisons ces détails, ne donne pas les noms des membres de l'Assemblée nationale, ni des officiers généraux qui ont été tués dans ces combats. Il y a confusion évidente sur plusieurs points. L'archevêque de Paris a péri, en essayant de ramener les insurgés à des idées d'ordre et de paix.

SECONDE DEPECHE.

Il est généralement reconnu que la bravoure de Lamartine a sauvé la République. Les troupes l'ont reçu avec de grandes acclamations, aux cris de "Vive la République."

Plusieurs changements ont eu lieu dans le ministère. L'amiral LeBlanc a refusé la nomination de ministre de la marine, et Bastide a été nommé. Le général Bédou a été nommé ministre des affaires étrangères. Marie est Président de l'Assemblée Nationale.

On recommande fortement le général Cavaignac à la présidence de la République.

Presque tous ceux qui ont été faits prisonniers avaient de l'or sur eux.

On a trouvé sur un des insurgés la note au crayon d'un décret aussi conçu :

Art. 1er. Tout citoyen qui paie plus de 200 francs d'impôts sera privé de ses droits civils et politiques pendant dix ans.

Art. 2. Toutes propriétés, personnelle ou immobilière, appartenant à des citoyens qui ont exercé des fonctions publiques depuis 1815, sont confisquées.

Art. 3. La constitution de la France est celle de 1793.
Art. 4. L'armée est licenciée. Ces dépeches portent à environ 40,000 le nombre des combattants, et à 15,000 celui des morts des deux partis.

La Reine Pomaré.

Extrait de l'ANSELME de 10 janvier 1848.

Une correspondance anglaise donne les détails suivants sur la reine Pomaré :

"S. M. et son royal époux ont pris possession de leur nouveau palais, et y mènent une existence alimentée par la rente que leur fait le gouvernement français, jointe à quelques milliers de dollars qu'ils reçoivent toujours de la France pour le loyer des domaines de la couronne.

C'est dit le narrateur, parlant de Pomaré, une personne affable, pleine de naturel, qui a été jolie et est encore fort avenante. Son mari n'est pas moins bel homme, et ils vivent ensemble très amiablement. Ils ont cinq enfants, et les apparences annoncent une prochaine addition à la famille.

On les voit souvent se promener dans les rues de Papeete, sans bas ni souliers, mais parés de la plus vive allégresse. Cependant dans les grandes occasions, la reine se couvre en profusion de dentelles et de soie, ornant de brocarts, de satin et de franges, un bonnet tressé avec les fibres d'une plante nationale, et se montre sous les atours d'une superbe lady.

Quant à son mari, par goût et par habitude, il affectionne les vêtements de l'âge d'or, et faisait une triste figure à la cour avant que les autorités françaises l'eussent habillé de pied en cap d'un brillant uniforme. Du reste, cette modestie s'explique : N'ayant ni le titre de roi ni de prétentions à la couronne, on comprend qu'il n'ait pas le droit de porter, comme sa femme cette magnifique coiffure que nous venons de décrire. A tout seigneur tout honneur."

Un Serpent comme on en voit peu.

Extrait de l'ANSELME de 14 juillet 1848.

Un navire récemment arrivé à Salem, et venant de la côte d'Afrique, vient d'apporter aux Etats-Unis un hôte des plus curieux. Il s'agit d'un de ces énormes boas constructeurs, que peu d'hommes ont jamais vu ailleurs que dans les relations de voyages. Ce roi des reptiles ne mesure pas moins de 30 pieds de long, et il a fallu, dit-on, pour s'en rendre maître, les efforts de 126 nègres réunis et armés d'un énorme filet en corde expressément fabriqué pour cette expédition. Sa majesté serpentine est une femelle, et la veille de son débarquement, on a trouvé dans sa cage 57 œufs qu'elle y avait déposés dans une seule nuit, et dont le poids total s'élève à 70 livres.

L'un de ces œufs a été brisé, et il en est sortie un jeune serpent long d'environ sept pouces, qui s'est mis aussitôt à courir le plus gaillardement du monde. On espère, en conséquence, que les 56 autres écloreont avant peu. Cette monstrueuse curiosité a naturellement mis en campagne tous les directeurs de ménageries et d'exhibitions. M. Barnum, du Museum de New York, en a fait offrir \$7,500, mais le propriétaire en veut \$11,000, et il y a fort à parier qu'il les obtiendra.

Statistique de l'Immigration.

Extrait de l'ANSELME de 17 juillet 1848.

Il est arrivé à New York, dans le mois de juin qui vient d'expirer, 23,047 passagers, sur lesquels on en compte : 11,524 venant d'Irlande ; 7,189 d'Allemagne ; 2,331 d'Angleterre ; 642 d'Ecosse ; 216 de France ; 347 de Hollande ; 235 de Suisse ; 120 du pays de Galles ; 113 de Norvège ; 67 d'Italie ; 60 des Antilles ; 17 d'Espagne ; 11 de Suède ; 9 de Pologne ; 7 du Danemark et 5 de l'Amérique du Sud. L'ensemble des émigrants arrivés depuis le 1er janvier s'élève à 85,781, dont 55,924 ont débarqué dans les mois de mai et de juin.

Aux habitants de la Nouvelle-Orléans, et à nos compatriotes résidents de la Martinique et de la Guadeloupe.

Extrait de l'ANSELME de 18 juillet 1848.

Lorsque que notre existence et celle de nos familles menacées par les plus sanglantes réactions nous imposaient la nécessité de chercher un asile hors de notre malheureuse patrie, nos regards se sont tournés, avec confiance, vers la Louisiane. Nous avons quitté le sol natal, devenu inhospitalier, pour cette terre de la vraie Liberté, où du moins il nous a été permis de Tessaisir l'espérance, et de trouver la protection due au malheur.

Oh ! sans doute nos cœurs ont été profondément touchés, notre infortune nous a paru moins lourde, en présence de ces manifestations bienveillantes dont nous avons été l'objet.

Aux menaces de mort qui rétentissaient encore à nos oreilles, ont succédé des voix amies pleines de consolation et de sympathies.

Habitants de la Nouvelle-Orléans, et vous, nos chers et honorables compatriotes, vous avez relevé nos courages abattus sous les coups inopinés de la mauvaise fortune, vous nous avez donné la force de supporter le triste fardeau de notre situation, en cherchant à en adoucir l'amertume. Notre reconnaissance vous est acquise....

Rassuré par votre accueil éternel, nous venons à vous, victimes de la plus noire trahison, dépouillés de nos biens, mais avec nos bras, notre intelligence, solliciter une place dans vos rangs, et concourir avec vous à la glorification du travail, cette loi suprême des mondes civilisés qui, en fondant sa gloire, ajoute chaque jour à la prospérité de ce beau et vaste pays.

Que la Louisiane soit donc notre patrie adoptive, qu'elle daigne étendre sur nous sa protection, que ses sympathies nous viennent toujours en aide... L'exil et la persécution auront cessé pour nous.

E. Gaschet de Lisle, Le Peltier du Clary, Ste Rose Boulin, Ate le Villoux, Desrieux de Messimy, Henry Desrieux, Jules Desrieux, Arnoux, Gallon, Augrain, Lassichère, G. Augrain, Dehm, A. Augrain, E. Boulin, J. Boulin, A. Jung, Ve Michel, Paul Augrain.

ROULAISSON.

Extrait de l'ANSELME de 16 novembre 1848.

Nos planteurs, dit le "Banner" de Ste-Marie, sont activement occupés à la fabrication du sucre. Plus de 150 machines sont employées à broyer la canne. Autant de fourneaux flamboient, plus de 500 chaudières bouillonnent et 3,000 à 9,000 nègres petits et grands, coupent et charrient la canne, alimentent les moulins entretiennent les chaudières et les feux. Dans toutes les paroisses sucrières de l'Etat, les fourneaux sont allumés. Chaque équipage fait de 4 à 24 boucauts par jour, et il sort ainsi des fabriques de l'Etat au moins 5,000 boucauts par 24 heures.

A St-Jean-Baptiste, dit le "Meschacébé," la majorité des habitants roule également. Mais la sécheresse retarde les travaux. Un temps considérable est perdu dans les charrois d'eau, qui forment autant d'entr'actes dans la roulaïsson. Jamais il n'y eut plus grande disette de l'élément liquide, si indispensable à cette époque. La chaleur excessive de cette semaine a activé la séve et cause des appréhensions : une forte réaction de froid serait très préjudiciable aux cannes. Le rendement est toujours faible. Pourtant on nous communique un beau résultat réalisé sur la plantation John Armand, à St-Jacques : 20 arpents y ont produit 85 boucauts.

Mais ce n'est malheureusement qu'une exception, et de toutes les paroisses sucrières il s'élève un concert général de plaintes.

Compagnie d'Assurances
**LIVERPOOL & LONDON
& GLOBE.**

Bureau Principal pour le
Monde Entier.

ALBERT GODCHAUX,
Président.

A. J. MIOTON,
Secrétaire et Trésorier.

PHONE MAIN 1663.

GODCHAUX & MIOTON, LTD.,

ASSURANCES.

Feu, Responsabilité, Bouilloire de Machine à Vapeur, Accidents,

Miroirs, Vol Qualifié, Bons de Sécurité.

626-28 Commune,

Nouvelle-Orléans.

WM. G. COYLE & CHAS. G. COYFE.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA, CANEL ET COKE DE BAZ ET COMBUSTIBLE.
Charbon en Chaland pour Planteurs-Sucriers.

Bureau - Nouveau No 323 rue Carondelet, coin Union
PHONE MAIN 311.



P. L. FOURCHY.

Exerce dans toutes les Cours,

Avocat et Conseiller;

BUREAU, 806 RUE GRAVIER,

COIN CARONDELET.

Nouvelle-Orléans, Lnc.

Heures de Bureau : 8 à 10 A. M. et

3 à 4 P. M.

Phone Main 3545-W.

Résidence : 1019 rue Nord Liberté.

Phone Hemlock 537-W.

ROBERT LEGIER,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Bureau 17, 18 et 20 Gallier Court Building,

137 rue Carondelet.

TELEPHONE 1516.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

A. B. GRISWOLD & CO., Ltd.

Offre un vaste Assortiment de Bijouterie en vente à

des prix exceptionnels—

Bagues Solitaires avec Diamants

De \$25, \$50, \$100 et plus.

A. B. GRISWOLD & CO., LTD.,

722 RUE DU CANAL. Etablis depuis 1817. Nouvelle-Orléans, Lnc.

TELEPHONE 1496.



CHAS. A. MANGIN,

Ouvrages en Fer Décoratifs.

SERRURER ET POSEUR DE SONNETTES.

Barrière en Fer, Verandahs, Galeries, Rampes pour Balcons, Escaliers, Balcons, Bureaux et Cimetières, Portes, Perrières, Cadres pour Tentés, Chaises de Jardin, Caneuses, etc.

621 et 623 RUE BOURBON,

Près de l'Opéra Français.
NOUVELLE-ORLEANS, Lnc.

ISIDORE NEWMAN & SON,
BANQUIERS ET COURTIERS,

212 rue Carondelet,

Liverpool and London and Globe Building.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Reçoivent Spécialement du Placement de Sécurité.



Joseph A. Schindler.

Graines de Fleurs
Graines de Jardins et de Champs
Fleurs Couvées
Ornements en Fleurs
Bouquets de Mariés et
Décorations Florales

Nous venons d'importer de France et d'Allemagne un grand stock bien choisi de Pièces Florales en Métal et Blacuit pour le Jour de la Toussaint. Catalogue de Graines. Il usé offert gratuitement à tous ceux qui le demanderont.

Jos. A. Schindler & Co.,

Floristes et Grainiers.

507 RUE DECATUR.

En face du Marché à la Viande Française.

Nouvelle-Orléans, Lnc.

PHONE HEMLOCK 796.

Avances sur Consignations. Etablis en 1854.
Correspondances Sollicitées.

JACOB MAAS & CIE.,
LTD.,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES EN GENERAL,

Marchands, Traquants et Receveurs de Sucre, Riz, Laine, Peaux, Fourrures, Mousse, Pacanes, Œufs, Volailles, Etc.

413-415 RUE DECATUR, Près Conti.

P. O. Boite 1108.

U. KOEN & CO.,

Importateurs de Cigares de la Havane,

DEPOT DE CIGARES EL ECO,

135 rue Decatur.